

NOUS AVONS LU POUR VOUS.FUSILLE A L'AUBE

Chauveau, Louis-Georges, lieutenant de réserve, excellent officier, d'un beau courage. A été mortellement blessé le 17 juin 1940 au cours de la défense de Saint-Léger-sur-Dheune, alors qu'après avoir abattu deux ennemis de sa main, il tentait de repérer l'emplacement des armes automatiques adverses.

Combien paraissent brèves les quelques lignes de cette citation accompagnant le brevet de Chevalier de Légion d'Honneur décerné à titre posthume à ce héros des deux guerres.

Car Louis Chauveau avait aussi fait l'autre, et vaillamment

Cette fois il venait faire simplement son devoir dans son pays natal où le jetaient les hasards de la retraite. Avec une poignée d'hommes, ralliés à son franc courage, il avait pendant six heures, six longues heures interdit aux colonnes motorisées allemandes le franchissement du pont du canal du Centre.

Si mort l'onlevait en pleine action, en pleine gloire.....

Tel avait été le père.

Son fils Jean n'avait pas vingt ans.

Il se destinait à l'Enseignement.

Mais la mort héroïque de son père avait, pour lui, donné un sens nouveau à la vie..... Ce "sens", cet "espoir" auquel il s'accrocha jusqu'à son dernier jour.

Jean s'est juré de venger le sang par le sang. Mais on est en armistice. Où ? Comment trouver l'occasion d'assouvir la rage qu'il a au coeur ? ...Alors les forces de la jeunesse, le besoin d'expansion reprennent le dessus. Et c'est le travail, l'action débordante qui le passionnent. Il s'y lance à corps perdu pour oublier les souffrances de son âme.

Après un stage au Prytanée de Valence, il s'était présenté à l'Ecole spéciale militaire d'Aix, qui remplace Saint-Cyr occupé et détruit.

Le temps passe dans l'étude et l'effort, jusqu'au jour où le débarquement en Afrique du Nord entraîne l'occupation de la zone sud, la dislocation de notre faible armée, la suppression des Ecoles. Mais Jean vient d'être nommé sous-lieutenant.

Il rejoint alors les Chantiers de la Jeunesse. Ce n'est d'ailleurs qu'un tremplin. Maintenant, on se bat contre l'Allemand dans un territoire qui appartient à la France.

Donc, il se battra.

Voilà le "sens", l'"espoir" auquel il était accroché, qui se matérialise.

Il est contacté par un de ses camarades de Londres. Son regard s'illumine. La joie au coeur, il signe son engagement au Réseau Hunter du B.C.R.A.

Une vie merveilleuse commence. Celle du travail dans ce réseau mystérieux où il va tisser sa trame héroïque.

"Chapuis Jean, R.J.1447" (c'est ainsi qu'il se nomme maintenant) impressionne ses camarades de combat clandestin par son calme, son équilibre moral, son abnégation. L'un d'eux le décrit "gai, souriant, dans ce vieux wagon qui leur servit longtemps de P.C., en pleine gare de Dijon, au milieu des convois militaires allemands. (Il) le revêt dans sa mansarde calquant des plans".

Chargé plus particulièrement de rechercher les renseignements sur les aérodromes, gares, usines, mouvements d'unités, dépôts, etc....., installés

par l'ennemi sur les territoires des 8e et 14e régions, il va calmement, prudent, solitaire, travaillant avec assiduité, vivant intensément cette vie de combat.

Londres a demandé des plans de tous les dépôts d'essence.

R.J.1447 quitte Dijon se rend à Pacy-sur-Armançon, établit un plan d'ensemble très complet. Mais cela ne lui suffit pas. Il n'est pas satisfait.

"Ce n'est pas clair! On ne voit pas, déclare-t-il ... Des photos....C'est cela qu'il me faut....."

Et il repart.

Cette fois il se déguise en ouvrier; un humble costume, une casquette, de gros souliers, une musette. Et dans sa poche un appareil photographique.

Il roule vers le dépôt. Les hautes citernes sont là devant ses yeux. Il braque son kodak. Un cliché, puis deux, trois, tout un film....

Heureux, il replie l'appareil....

Sa mission est accomplie.....

Il a fait son devoir.

Tranquille, il arpente rapidement le sol glacé de février.

La joie l'illumine....Des photos ! Quelle précision supplémentaire pourrait-il fournir ? ...

Il se sent gai, content, détendu

.....
Mais au loin apparaissent des Feldgrau. Une patrouille. En un instant Jean a réalisé le risque. Déjà il se forge un alibi. Le voilà penché vers un buisson ramassant un collet.... car il est allé tendre des collets....C'est un jeu innocent. Les Allemands sont bientôt sur lui. Cris gutturaux. Interrogatoire sommaire. Fouille. L'appareil le trahit.

Ce film qui faisait toute sa joie l'instant d'avant causa sa perte.

Il le sait !

Il pense aux amis de combat qui ne douteront jamais de lui, de son silence...

R.J.1447 n'est pas rentré de mission !

Dans la "boîte aux lettres" du Réseau tomberont quelques jours plus tard ces mots griffonnés par une main amie :

"Jean gravement malade à Auxerre; mais non contagieux"

C'est la terrible sentence, doublée de la certitude d'une confiance inégalable.

Entendez que : Jean est en prison à Auxerre, sous inculpation grave; mais il n'a pas parlé, qu'il ne parlera pas !.....

Voici la lettre qu'il écrivit le 12 mai à cinq heures du soir, alors qu'à midi le même jour, il venait d'être condamné à mort.

Bien chère petite maman,

Puisse te parvenir cette lettre chargée de toute la tendresse et de toute mon affection. Je suis en bonne santé; quant au moral il est excellent. Je voudrais qu'il en soit de même pour toi. J'ai reçu ta carte de la Croix Rouge, hélas bien trop courte, le 15 avril, content cependant de voir quelques mots écrits de ta main. Heureusement les colis ne parviennent. J'en ai eu un gros hier soir. Le temps m'avait paru un peu long, le dernier étant du 26 avril. Le colis, c'est un rayon de soleil pour la cellule, il l'illumine deux ou trois jours, le temps qu'il dure. Les gâteries de tante Andrée et de Madeleine sont très appréciées. Mes camarades maintenant ne jurent que par elles. J'ai eu avec grand plaisir aussi les petits livres (Musset surtout). Continue de m'en envoyer et n'aie pas peur de m'en mettre : La Rochefoucauld, Vauvenargues, Voltaire, Vigny.....

Remercie bien pour moi Mme G.... et Melle qui s'occupent de mes colis. J'ai eu du pain avec mon linge et hier Mme G... avait ajouté du pain et du fromage à ton colis. Quelques brins de muguet reçus le 1er mai m'ont aussi particulièrement touché.

....

...

AOÛT 49 N° 28 SUITE B.

Envoie-moi de tes nouvelles, des nouvelles de tous et de nos prisonniers. Sache que je suis près de toi. Ta pensée et celle de mon cher papa ne me quittent guère.

Reçois mes baisers les plus tendres.

J'embrasse bien affectueusement toute la famille sans oublier Ninette et Ricou. Courage et espoir. Bien à tous.

Jean.

Pas un mot de la sentence! quelle maîtrise de soi, quelle force dans cette âme de héros !

Au tribunal il avait reconnu les faits, et c'est sur des données accablantes que se fondait le verdict. "il a été admirable de sang-froid et de courage, relate Me Rabain, son avocat; il n'a pas cherché à minimiser la portée de ses actes et s'est conduit en véritable officier devant des juges ennemis. Après sa condamnation, j'ai pu m'entretenir quelques instants avec lui et j'ai eu la confirmation de sa grandeur d'âme; il ne se faisait aucune illusion quant au recours en grâce. Ces dernières pensées ont été pour vous" ...Pour sa mère !

Ses camarades de cellule l'avaient vu partir le matin. L'un d'eux devait plus tard expliquer : "il est parti crânement, montrant ainsi à ses gardiens ce qu'est un officier français. En attendant son retour nous étions abattus car nous avions peur qu'il soit changé de cellule à son retour. Il est revenu à 14 heures toujours aussi calme et ses premiers mots en nous voyant, furent : "Ils m'ont condamné comme je n'y attendais. Mon avocat n'a rien pu faire." Nous étions plus abattus que lui, puis la vie a repris son cours et rarement il nous parlait du sort qui l'attendait. Chaque soir, allongés sur nos paillasses nous causions de nos familles et après nous avoir souhaité la bonne nuit, il disait : Bonsoir, maman; puis s'endormait. Jamais il n'a perdu le sommeil."

Le 21 mai, contre son habitude, Jean se montrait nerveux et disait à ses camarades : "ce sera pour ce soir".

Néanmoins dans l'après-midi il avait donné des soins à un codétenu blessé aux jambes; il avait joué aux cartes avec les deux autres....

Vers minuit les Allemands sont venus le chercher. Il a embrassé ses compagnons en leur disant : "Adieu".

Mgr Deschamps l'habituel aumônier des prisons, ne fut pas autorisé à l'assister dans ses derniers moments.

A 6 h.18, le 22 mai, Jean tombait sous les balles ennemies.

Héros de la Résistance il devait être promu lieutenant à titre temporaire pour prendre rang du 1er juin 1944. Le décret fut signé de Londres le 24 juin 1944. Ses chefs n'étaient pas encore avisés de son exécution.

Le 21 juin 1945 la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur lui était conférée avec une magnifique citation :

"Chauveau Jean-Albert, sous-lieutenant, volontaire pour toutes les missions. Au cours d'une reconnaissance au dépôt d'essence de Pacy-le-Sec (Yonne) où il avait pris des clichés a été arrêté par une patrouille allemande alors qu'il revenait prendre le train à Nuits-sous-Ravières. A toujours refusé de donner les noms de ses camarades du réseau et a réussi à faire prévenir ceux-ci de son mutisme. Condamné à mort par le tribunal militaire allemand d'Auxerre le 12 mai 1944, a été fusillé le 22 mai 1944 dans des conditions particulièrement atroces."

Sa vie et sa mort avaient été un exemple qui survit, qui prolonge le héros. Sa présence muette oblige autant que peut le faire l'action qu'il n'avait cessé de déployer. Pour ses amis, pour tous ceux qui l'ont connu, son souvenir oblige autant qu'avait pu faire son amitié sans réserve.

Mais rien ne donne mieux la mesure de l'élévation exceptionnelle de cette âme que la lecture de la dernière lettre qu'il écrivit à sa mère quelques

....

quelques heures avant l'exécution.

Petite maman chérie,

Lorsque tu auras ces quelques lignes, je ne serai plus de ce monde. Que je souffre en t'écrivant ceci, car j'imagine assez quel sera ton chagrin et ton désespoir. L'attente de la mort m'est bien moins pénible que la pensée de ta peine, chère petite maman chérie, qui est ce que j'aime le plus au monde. Le sort aura été bien dur et bien injuste envers toi pour qu'après mon cher papa tu sois obligée de me voir disparaître dans ces circonstances si tragiques. Ma dernière pensée sera pour vous deux et je mourrai en emportant votre image dans mon cœur. Je maudis, hélas, la destinée. Pourquoi avoir fait de si beaux rêves Oui, je vous l'assure, il est dur de laisser derrière soi tous ces trésors d'affection et de savoir le chagrin ressenti par chacun. Ce n'est pas sans regrets que je pars et je crois quand même la vie digne d'être vécue. Mais je marcherai à la mort sans crainte et avec courage ; je l'affronterai aussi calmement que mon père l'a affrontée. Que cela te soit un léger apaisement pour ton immense peine. Je meurs la conscience tranquille et je veux conserver l'illusion de croire que je meurs pour un idéal.... que ma mort ne sera pas tout à fait inutile....

Je voudrais partir en laissant tout en ordre derrière moi. Renvoie-donc aux Chantiers les effets qu'ils pourront réclamer. Envoie à A.B.... ma petite cantine en remplacement de celle qu'il m'avait prêtée et qui m'a été volée. Je ne crois pas avoir d'autres dettes. Si oui, acquittés-les. De tout l'argent que je puis avoir, dispose à ton gré. Mes livres, je les lègue à Jacques, sauf ceux que tu voudras garder en souvenir ; qu'il les lise en souvenir de son cousin et qu'il en fasse bon usage.

Je veux que vous me portiez un deuil discret, d'ailleurs je connais vos goûts à ce sujet. Pôant de noir pour mes cousins, il porteront mon deuil en eux.

Enfin, dernière volonté que j'exprime : dès qu'il sera possible, que mon corps soit ramené sur celui de mon père. Je veux que nous reposions ensemble.

Chère petite maman, je vais te dire adieu. Que mon cœur saigne ! Je voudrais pouvoir t'exprimer toute la tendresse et toute la douleur que j'éprouve à te faire ces adieux. Adieu, petite maman chérie, adieu à tous, à mes oncles, à mes tantes, à mes cousins ; adieu cher petit Ricou, que la vie te soit plus favorable ! Adieu à toute ma famille de Dijon.

Je pense bien à vous tous. Adieu.

Jean.

Fier héros disparu, sois en bien assuré, ta mort n'aura "pas été tout à fait inutile". Au niveau de la valeureuse action qui l'a entraînée elle reste pour nous tous, pour nos fils un merveilleux exemple. Une lumière pure brille sur ta tombe.

Et je suis certain que plus d'un vieux soldat chevronné aura senti, à la lecture de ces lignes, sa gorge se contracter ; plus d'une maman aura essuyé une larme.

Plus d'un enfant méditera dans le silence la noblesse de ton sacrifice. Il rêvera peut-être de t'égaler.

M. GILOTTE.

A V I S

Contraints par les circonstances, totalement indépendantes de notre volonté, nous devons vous annoncer qu'à partir de la troisième année l'abonnement au Bulletin sera porté à Frs. 300.-. Il en est de même pour les nouveaux abonnements.

Nous demandons à nos camarades de comprendre notre situation, mais de continuer à nous faire confiance, en particulier en demandant à ceux qui ne seraient pas encore abonnés de le faire sans tarder.

Vous pouvez également nous aider en nous adressant des textes, des poésies, des souvenirs, etc.

N O S V I V A N T S

C A R N E T B L A N C

A l'occasion de son mariage, nous présentons nos félicitations à Mademoiselle Huguette SCHEYDECKER fille de notre cher ami Charles SCHEYDECKER du Comité Central, ex-Commandant de la Cie Auto et actuellement Conseiller Général du Bas-Rhin (26.X.49), avec Monsieur KLING.

C A R N E T B L E U

Nous avons le plaisir de vous annoncer les fiançailles de la sœur de notre Aumônier BOCKEL, Elisabeth avec notre camarade Marcel GENTZBOURGER Marcel. (14, Rue des Pontonniers- Strasbourg). Nos meilleurs vœux de bonheur.

A D R E S S E S

- Monsieur Jean MUNIER - 8, Rue G. Picard - BELFORT (Terr.)

Nous vous signalons ci-dessous quelques adresses d'Anciens ayant changé de domicile :

MM.-LEMBLE P. Instituteur - FLAXLANDEN par ZILLISHEIM (Ht-Rhin)

-HOURTOULLE René - 29, Rue des Bains - COLMAR (Ht-Rhin)

-GRIMM Edouard - 19, Rue de la Commanderie - GUEBWILLER (Ht-Rhin)

-BOCKEL René - 10, Place Joffre - THANN (Ht-Rhin)

Nous serions reconnaissants aux camarades connaissant le nouveau domicile de HOLBEIN Raymond de nous en communiquer l'adresse.

PROVOCATION EN FAUX TÉMOIGNAGE

L'Officiel du 29 juillet publie une loi en date du 28 juillet modifiant l'article 365 du Code pénal relatif aux provocations de faux témoignage.

Le nouvel article est ainsi rédigé :

" Quiconque, soit au cours d'une procédure et, en tout état de cause, soit en toute matière en vue d'une demande ou d'une défense en justice, aura usé de promesses, offres ou présents, de pressions ou menaces, voies de fait, manœuvres ou artifices pour déterminer autrui à faire ou délivrer une déposition, une déclaration ou une attestation mensongère sera, que cette subordination ait ou non produit son effet, puni d'emprisonnement d'un à trois ans et d'une amende de 50.000.- à 500.000.- francs ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice des peines plus fortes prévues aux articles précédents s'il est complice d'un faux témoignage qualifié crime ou délit."

RHIN & LA NUBE PARLE :

B O N S E N S
LES GUERRIERS INCOGNITO

En Extrême-Orient, il y a des militaires Français. Du moins leur confère-t-on l'appellation de militaire, mais il semble bien que celle-ci soit tout simplement une clause de style. Ce ne sont pas des militaires, mais des touristes, des promeneurs, des amateurs d'exotisme. On ne se bat pas, en Extrême-Orient ! Le seul but de l'envoi d'un corps expéditionnaire en Asie a été, très vraisemblablement, d'initier les jeunes hommes qui le composent à l'architecture, aux usages, au folklore de l'Indochine. S'il en était autrement, si l'on se bagarrait en Indochine, les soldats français qui s'y trouvent auraient droit à la carte du combattant. Or, ils n'ont pas droit à cette carte, ce qui revient à dire qu'ils ne combattent point, qu'il n'y a jamais d'échauffourées, que le sang n'a jamais coulé.

Cette carte du combattant n'est attribuable que pour les opérations antérieures au 19 décembre 1945. Depuis cette date, l'administration militaire ignore tout ce qui s'est passé là-bas. Tel combat n'est qu'un simple incident, telle attaque une banale opération de police. Mesures d'ordre, surveillance de tout repos.

Alors, voici : les combattants d'Extrême-Orient, qui, beaucoup mieux que les commis, savent à quoi s'en tenir, en ont assez de ces finasseries. Ils déclarent : "C'est proprement intolérable pour tous ceux du corps expéditionnaire, en particulier pour la glorieuse 9e D.I.C. Cette division a combattu en Afrique du Nord, à l'île d'Elbe, en France, en Allemagne; les hommes qui s'en réclament ont été presque tous volontaires pour l'Indochine. Ils y ont accompli un dur et long travail de soldats.... Nous disons bien : DE SOLDATS ! Pas de sportsmen, pas d'archéologues !"

Ils demandent donc que la qualité de combattant leur soit reconnue, que la carte de combattant leur soit délivrée. Ils demandent que les gratte-papier de la métropole cessent une bonne fois de les confondre avec des oisifs, des cinéastes, ou des chasseurs de papillons !

Note : nous sommes en retard avec nos N°...mais actuellement il n'y a que le perceuteur qui ne le soit pas!

Nos camarades voudront bien excuser cette "panne"...encore heureux que nous n'ayons pas été écrasés sous le train rapide dont on parlait au N° précédent.. Nous vous remercions de votre indulgence et aussi de vos encouragements et nous essayerons de ;.....faire mieux la prochaine fois!

HEP ! Où irez-vous le 27 Novembre ? Mais...à DANNEMARIE, bien sûr !

" A L S A C E "
1944 - 1945

===== (Suite 12)

"Cette nuit, une grosse patrouille d'une cinquantaine de boches a surpris, dans le sud du dispositif, un poste lui blessant deux hommes et en emmenant cinq. Egalement, il est certain que des éléments ennemis sont passés à travers notre dispositif Un gros effort sera demandé cette nuit à tous.

" La section Royer occupera les deux postes tenus ce matin par la première section et en plus le poste de la chicane.

La section LEHN occupera le poste du moulin, un poste nouveau au nord-est du village pour lequel je donnerai des consignes, un troisième groupe se tiendra en réserve, prêt à intervenir à la minute. Le lieutenant LEHN se tiendra de sa personne avec le groupe de sa section en réserve à PLOBSHEIM. Le corps franc patrouillera au nord du village, au sud de la route d'Eschau..... En ce qui concerne le poste du moulin et la P.A. de la THUMENAU en cas d'une très forte attaque ennemie, ils devront se replier vers PLOBSHEIM sous la protection des auto-mitrailleuses..." Ce 5.1.45 - 13 heures - signé A. RONCON.

Une note du Bataillon précise d'ailleurs les missions respectives des commandos Vieil Armand, Belfort et DONON : "en raison de certains faits et indices constatés dans notre secteur et dans les secteurs voisins, le dispositif de sécurité ~~de~~ et de garde sera renforcé cette nuit, depuis la tombée du jour (17 h.30) jusqu'à 8 h. du matin. Commando U.A. : Un poste de guet avec armes automatiques et sentinelles doubles sera mis en place en direction nord-est à un point que le commandant de commando proposera au chef de Btn. La zone à surveiller par patrouilles entre Canal et Schwartzwasser, limitée au nord par la route Eschau-Canal Cosakenstrasse, sera patrouillée deux fois de jour et deux fois de nuit....

Ce samedi 6 janvier : cuite carabinée de P.V. à qui il est présenté les honneurs avec le vase.

Ce dimanche 7 janvier : Attaque boche au nord de COLMAR sur ERSTEIN et KRAFT à 6 kilomètres de PLOBSHEIM. Le pont saute à la THUMENAU. Les boches ont pris GERSTHEIM que Valmy et Verdun défendaient : grosse perte de notre côté

Ce lundi 8 janvier : Nous sommes relevés par METZ.

Ce mardi 9 janvier : Départ pour FEGERSHEIM, où nous nous installons quelques heures chez un collabo : DREYFUS exerce son talent sur un splendide Errard. Je déjeune avec le P.C. chez Madame HELFER. Nous disposons depuis PLOBSHEIM d'un cuisinier épatant, WENDLING Raymond, qui sait préparer "moult petits plats". Il se spécialise dans une omelette au Rhum qui fait merveille sur nos palais. En fin d'après-midi déménagement à LIPSHEIM à un kilomètre de FEGERSHEIM. Je couche seul au P.C. installé dans un bistrot, tandis que les copins couchent en chambre. C'est là que me parvient toute une flopée de lettres en route depuis plus d'un mois.

GEISPOLSHEIM ce 10 janvier, mercredi : je suis envoyé en élément précurseur à GEISPOLSHEIM où le P.C. arrière est théoriquement installé depuis le 5. A peine sommes nous débarqués qu'une note du bataillon demande d'urgence des propositions en vue de départs de permissionnaires.

J'en suis avec DANIEL, MAULET, SCHLICK, BRUCK, BIERLEIN et CONTAL.

Nous bouclons nos sacs en vitesse et à 17 heures, munis de trois jours de vivres, nous sautons en camion jusqu'à LINGOLSHEIM où nous chargeons du bois.

Mercredi 11 janvier : Départ à 8 h. avec DANIEL et SCHLICK. Auto-stop par MOLSHEIM, SCHIRMECK et SAINT-DIE en franchissant le Col de SAALES. Il est 11 heures. Nous avons du pot, mais Dieu qu'il gèle. Le hasard, un camion de la Brigade, nous décide à prendre la direction du sud au lieu de celle de METZ. A 15 h. chez le Colonel JACQUOT à REMIREMONT où nous nous réchauffons d'une bonne soupe. Un bonjour à WELKER Philippe.

Puis nous attrapons un autre camion qui tombe en panne à 15 kilomètres de LUXEUIL. Nous faisons 4 kilomètres à pieds dans le froid et la neige avec nos pardas qui pèsent lourds.

A 20 h. nous sommes encore à 13 kilomètres de VESOUL. Souper à 22 h. dans une petite ferme bien sympathique, puis nous avons la chance de tomber sur une camionnette militaire qui nous amène fourbis en gare de VESOUL vers 23 h.

G.T. de la BAL

(à suivre)

A B O N N E M E N T A U B U L L E T I N

A RENOUELER : Si le N° porté par la bande d'envoi de ce Bulletin est :
200 - 202 - 203

vous verserez immédiatement au CCP 138814 LYON (Paul MEYER) 159, Rue Th. Deck Guebwiller (Ht-Rhin) à l'aide de la formule jointe la somme de Frs. 200.- .

NOUVEAUX ABONNES : Madame Vve MONNIER - M. DUFAY X. - BELOT - MUNIER -

REABONNEMENTS RECUS : 196 - 191 - 26 - 94 - 161 - 187 - 45 - 19 - 220 - 56 -

CHANGEMENTS D'ADRESSE RECU : 95

LE COIN DES RESQUILLEURS : ceux qui ont la chance de bénéficier d'un mois de grâce : 199 -

CEUX DONT L'ABONNEMENT EST SUPPRIME PAR FAUTE DE PAIEMENT : 179 (KAPSA)
192 (HOVER) - 193 (BENTZ) - 194 (VALDAN).

RECTIFICATION

Dans le N° 25 du mois de mai, suite S. , figure le compte-rendu de la fête organisée par la Section de PARIS.

Il y a été commis un lapsus bien involontaire, le Bulletin étant "tapé" bénévolement très souvent entre 21 et 24 heures, en dehors des heures de travail de bureau de l'intéressée. Un moment de fatigue peut s'expliquer.

Nous sommes vraiment navrés de l'incident et prions la victime de nous en excuser.

Nos camarades parisiens auront immédiatement rectifié ainsi :

" Assistait en qualité de Président de la 18e Section de la Fédération des Officiers de Réserve Républicains : Monsieur A. M A R E C H A L ."

Dont acte.

E X T R A I T D U J . O .

N° 250 - 22.10.49 - Décret N° 49.1437 du 19.10.49 relatif à l'organisation de la 6^e Région Militaire article 2 :

" La Subdivision de Colmar est supprimée. La Subdivision de Strasbourg comprend les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Article 3. Le Général, Gouverneur Militaire de Strasbourg assure le commandement de la Subdivision de Strasbourg.

Article 4. La 6e Région militaire comporte les 5 subdivisions suivantes : METZ, NANCY, CHALONS/MARNE, STRASBOURG et de la SARRE."

CEUX QUI SECOUENT LEURS PUCES

CEUX QUI SECOURENT LEURS PUCES "Chez moi tout va bien, je suis toujours encore aux Mines, mais c'est dur!. Enfin pour le moment ça va!"

René Hourtoulle à Colmar, 29 rue des Bains (13.9.49)

De la rue de la Forêt, N°13, à Forbach :

"Amical message à tous les camarades"

Pasteur Fernand Prantz

Ils sont bien rares "ceux qui se les secouent vraiment" !

AMICALE DES ANCIENS DE LA
BRIGADE ALSACE - LORRAINE

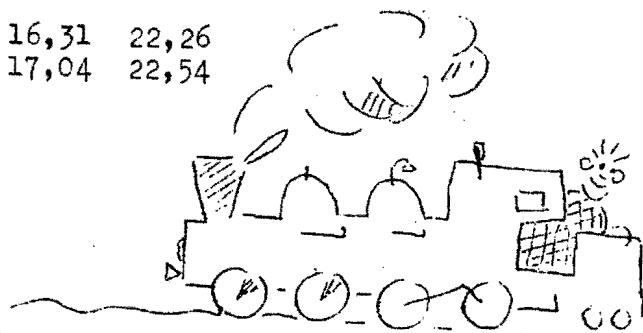
section du haut-rhin

F E T E du 27 NOVEMBRE 1949
.....dimanche.....

5e ANNIVERSAIRE de la
LIBERATION de
D A N N E M A R I E

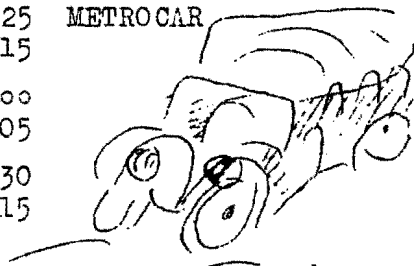
HORAIRE DES TRAINS

BELFORT dép.	5,19	6,01	8,59	12,15	16,31	22,26
Dannemarie ;	5,39	6,34	9,27	12,49	17,04	22,54
MULHOUSE dép.	6,05	12,13				
Dannemarie.	6,38	13,09				
DANNEMARIE dép.		17,04	22,54			
Mulhouse arr.		17,58	23,33			
Mulhouse dép.		18,50	0,56			
sur Strasbourg, Metz						
DANNEMARIE dép.		19,34	21,21	22,50		
Belfort		20,14	21,52		express via Paris	



HORAIRE DES CARS

MULHOUSE dép.	8,30	CTA
Dannemarie	9,35	
BELFORT dép.	7,25	METROCAR
Dannemarie	8,15	
DANNEMARIE dép.	17,00	
Mulhouse	18,05	
DANNEMARIE dép.	18,30	
Belfort	19,15	



On peut coucher dès le samedi
soir à Dannemarie. Au besoin
faire retenir les chambres par
le Docteur OFFENSTEIN Marc
(Dannemarie-Tél.80) en lui
indiquant l'heure d'arrivée
à DANNEMARIE-GARE !

Il est rappelé que TOUS LES
ANCIENS sont cordialement
invités AVEC LEUR FAMILLE ou
LEURS AMIS.

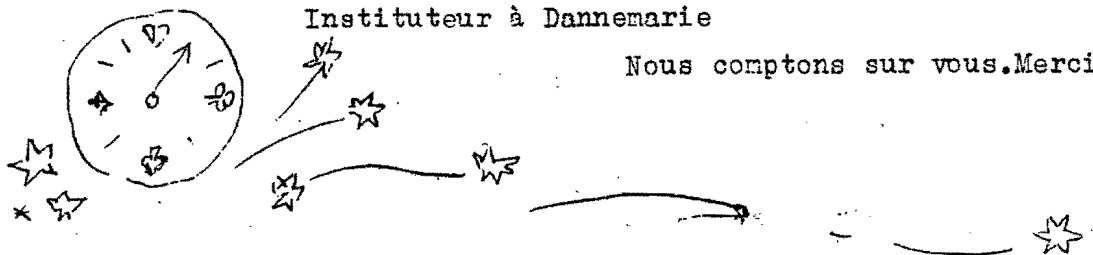
I M P O R T A N T

Une T O M B O L A au profit des OEUVRES SOCIALES DE L'AMICALE aura lieu
au cours du B A L du soir.

Nous faisons appel à la générosité de tous nos camarades et spécialement
à ceux qui ne pourraient malheureusement pas venir d'adresser d'URGENCE
leurs D O N S à notre camarade

B I T S C H E N E
Instituteur à Dannemarie

Nous comptons sur vous. Merci



AMICALE DES ANCIENS DE LA
BRIGADE ALSACE-LORRAINE

section du haut-rhin

F E T E du 27 NOVEMBRE
5e ANNIVERSAIRE de la L I B E R A T I O N
de

D A N N E M A R I E

oooooooooooooooooooo

Programme : La Municipalité de Dannemarie fête le 5e anniversaire de sa libération. Ce sera la dernière fois, car elle avait fait vœu de procéder magnifiquement pendant autant d'années qu'elle avait été occupée.

Elle a eu l'aimable geste d'inviter la BRIGADE à rehausser cette fête.

8,30 Réception des Officiels
9,30 Cérémonie religieuse. (sermon de l'Abbé BOCKEL)
10,30 Dépôt d'une gerbe au cimetière militaire
11,00 Remise de décorations et défilé militaire
12,00 Vin d'honneur offert par la municipalité
13,30 Repas Amical au Restaurant W A C H
16,30 Concert donné par la Musique Municipale
suivi de Feux d'artifices et de
Bal au profit des Oeuvres sociales de la Brigade

M E N U

Potage
Bouchées
Roti de Porc Garni
Dessert

325.-Frs.

+1/2L. par personne: 80.-Frs.

Horaires annexés - N'oubliez pas les DONs pour la TOMBOLA.

Etant donné que le Docteur Marc OFFENSTEIN doit arrêter le nombre de repas de midi trois jours avant la fête, vous êtes instantanément priés de découper, d'affranchir, de signer (en lettres capitales) et de poster la carte ci-dessous. *Ajoutez*

un chiffre à votre nom pour indiquer le nombre de couverts.

C A R T E P O S T A L E

expéditeur

destinataire

D A N N E M A R I E
27 Nov. 49
.....

Monsieur le Docteur
Marc O F F E N S T E I N

D A N N E M A R I E
===== (Ht. Rhin)

